

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 40

Artikel: L'attendu
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219015>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne

PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER

Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1924 pour **1 fr. 50**

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

L'ATTENDU

TEl Comptoir est passé ; nous sommes à la porte des vendanges. Elles seront courtes, cette année. Il y aura peu de vin, dit-on, et il ne sera pas bon. Tant pis ! On boira du vieux et du « petit-vieux », qu'on paiera un peu plus cher, voilà tout.

Voici donc l'hiver ; il revient toutes les années. Ah ! certes, c'en est un qui est exact ; il ne manque pas ses rendez-vous et paraît se plaire avec nous, car il précède souvent le calendrier et a grand peine à prendre congé, à l'heure où il devrait naturellement nous faire ses adieux. C'est un de ces visiteurs auxquels, à un moment donné, on dirait volontiers : « Vrai, si j'étais chez vous, je m'en irais. »

L'hiver devient peu à peu la principale saison ; il lui faut plus de la moitié de l'année. C'est un accapareur.

Evidemment, le printemps, l'été, l'automne, enfin, ce qu'on appelle la « belle saison » sont bien plus agréables, encore que, pendant la canicule — pas cette année, bien entendu — une petite crachée de neige serait la bienvenue ; mais l'hiver existe et tient le record de la longueur. Il faut donc en prendre philosophiquement notre parti.

Allons, préparons nos quartiers d'hiver. Sortons les pardessus et les fourrures ; assurons-nous que les cheminées tirent bien, que les fenêtres et les portes n'ont pas de fissures et de vents-coulis ; renouvelons notre provision de combustible et notre abonnement au cabinet de lecture ; enfin, assurons-nous que les lampes électriques sont en bon état.

Avec toutes ces précautions, un bon lit douillet, une table bien garnie, un piano ou un violon, ou un accordéon, voire même un tambour, on peut encore affronter l'hiver et ne pas lui faire trop grise mine.

Qu'en pensez-vous ?

J. M.



TRAO DE TSE

TEl fein l'allâvant comeinci et justa-méint Pierro Gueliet lâi manquâve on hommo. On delon né, vaite que s'ein preseinte ion, on tot crâno oncora, prâo dzou-veno, on bocon borniquan, justo quemet faillâi itre fo fêre l'ovrâdzo que Pierro Gueliet voliâve fêre à fêre à clli l'ovrâi. Adan, sê sant dèvesâ dinse :

— Bouna né ! noutron maître. Vignô po m'eingadzi !

— Vo z'eingadzi ! Et quemet vo z'appelâvo ?

— Djedion Bâozeni !

— Et iô âi-vo travaillî ?

— Vigno, ein derrâi, dé tsî Louette à Tam-bou.

— Ah ! et porquie lâi ite-vo pas restâ ? Vo z'a-te fotu fro ?

— Diabe lo ion ! L'è bo et bin mé que su parti, de mè mimo. Démândâ-lâi lo pî.

— Et porquie n'ite-vo pas restâ ?

— On lâi medzive trâo de tsè, et de tote lè sorte.

— Et vo z'ai fotu lo camp por cein que vo z'avâi trâo de tsè à medzi ?

— Oï, et de tote lè sorte, vo dio. Accutâ-vai :

— Lâi a quauque senanne, on petit cabri l'è crèvâ à l'ottô. Adan, lo Louette no l'a fé betâ ein dauba et on ein a zu po tota la senanna à medzi. L'è la mère-grand que l'a fé l'approu-tuma, — la mère-grand, chètse quemet onn' etalla, adi la gotta âo nâ.

— Vo z'ai dan rupâ lo cabri ?

— Oï. La senanna d'apri, on petit caion l'è assebin crèvâ. La mère-grand no l'a fé medzi ein venaigretta et cein adourâ houit dzo.

— Vouah !

— Oï. Du cein l'è crèvâ on petit agnî. Cein no z'a fé oncora po onna sennana de tse, qu'on a medzi avouè dâi z'ugnion.

— Quaisi-vo !

— L'è dinse. Et pu, no z'e crèvâ on vi, que n'avâi que queinze dzo. Lo Louette l'a de à la mère-grand : « Foudra ein routi tot cein qu'on porrâi et freccassi lo resto. Cein no tire adi quauque dzo pe ein lévè. »

— T'einfâvè !

— Apri cein, lo tsin l'è crèvâ. L'ant met ein venaison et on a medzi lo tsin que la chètse mère-grand l'a fé couâire dein la mermita.

— Vouah !

— Oï. Et pu, po fini, la mère-grand l'è crèvâ. Sti coup, mè si de : « N'ein vu rien ! » et mè su sauvâ.

Marc à Louis.

ROUTES DE JADIS

TACCROISSEMENT du réseau des voies ferrées n'empêche pas le canton de Vaud d'améliorer ses routes. Dernièrement encore, le Grand Conseil a voté dans cette intention une série de crédits élevés. Que nous voilà loin du temps, où d'aller de Moudon à Lausanne était un périlleux voyage, qu'on n'entreprendait pas sans avoir fait son testament !

Ainsi que le dit le *Mémorial des travaux publics*, publié par l'Etat de Vaud en vue de l'Exposition nationale de 1896, de Genève, c'est aux Romains que revient l'honneur d'avoir tracé dans notre pays les premières grandes artères. Les noms de plusieurs de ces voies trahissent leur origine. La route dite de l'Etraz, entre Nyon et Cossy, est l'ancienne *Via Strata*. Un chemin qui lui est parallèle, près de Rolle, se nomme le Petit-Etraz. On retrouve cette dé-

signation entre Orbe et Orny. Une rue de Lausanne s'appelle la rue d'Etraz. Le long du pied du Jura, à partir du pays de Gex jusqu'à Romainmôtier, le chemin Magnin révèle son origine romaine par son nom dérivé de *Via Magna*.

Les Romains dressaient, de mille en mille pas, des colonnes au bord des chemins pour indiquer aux voyageurs les distances itinéraires ; ces colonnes milliaires portaient des inscriptions à l'honneur des empereurs auxquels étaient dues les chaussées ou leur amélioration. Il est probable que ces voies étaient surtout des routes militaires. Elles avaient des stations appelées *mansiones* et *mutationes*. *Manzio* était le lieu d'étape ; *mutatio* désignait le relai des voitures et des chevaux. Les chaussées romaines montrent ça et là encore quelques-uns de leurs tronçons, tantôt pavés de cailloux ou de grosses pierres plates, tantôt couverts de gravier mêlé de terre glaise.

Dans la période troublée et obscure qui suivit la civilisation romaine, on voit le Pays de Vaud s'enrichir, ici, de couvents et d'églises, là, de châteaux-forts et de villes murées. De ponts et de routes, il n'est fait que de rares mentions.

A Orbe, on attribue à la reine Brunehaut et à sa petite-fille Theudelinde la construction d'un pont très hardi, en l'an 604.

La reine Berthe, la fileuse de pieuse mémoire, est citée comme ayant voué des soins assidus à l'édition publique.

Encore à Orbe, la tradition rapporte que le pont du Moulinet fut construit en 1424, par un pauvre ermite, Girard Borelier, dont la cellule et l'oratoire se trouvaient au milieu des rochers qui dominent le pont sur la rive droite de la rivière.

Les différentes maisons de Savoie et de Gruyère qui régnèrent sur le pays dans les siècles suivants jusqu'à l'époque de la Révolution n'ont guère laissé de traces de leur activité dans le domaine des voies de communication.

C'est peut-être à cette époque que remonte l'ouverture de la « charrière royale » des Mousses, qui reliait les vallées du Rhône et de la Sarine et dont on attribue la création aux Comtes de Gruyère.

Sous la domination bernoise, l'état de nos routes demeura longtemps lamentable. « De très mauvais chemins, étroits, encaissés, montueux, étaient les seules voies d'un village à l'autre, écrit M. Ch. Pasche dans son *Essai historique sur la contrée d'Oron*. Il existait très peu de ponts, la plupart des cours d'eau se traversaient à gué par les attelages. Une passerelle en bois, souvent une simple planche ou poutre, servait aux piétons.

» Dans ces conditions-là, les transports à chars devaient nécessairement être difficiles ; mais on en avait peu à faire ; le commerce était nul, les récoltes n'étaient pas considérables : le bétail parcourait la campagne pendant toute la bonne saison, mangeant sur place le plus possible. Quant aux voyages, ils étaient rares et effectuaient à pied ou à cheval. Le paysan se rendait au marché avec un petit sac de blé en croupe.

» Lorsque des personnages éminents, l'abbé